



RENTREE SCOLAIRE



GROUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL 150 élèves
Céline LAFORGE, maternelles TPS/PS/GS et Aurélie BERTRAND (ATSEM) (27 élèves) ; Françoise QUÉMÉRÉ, maternelles PS/MS et Patricia LERETRAIT (ATSEM) (28 élèves) ; Catherine DESSEIN, CP et Camille DERVILLEZ en décharge de direction les mardis (26 élèves) ; Hélène GARNIER, CE1 (24 élèves) ; Nathalie BISMAR, CE2/CM1 (22 élèves) et Stéphanie BIHAN, CM1/CM2 (23 élèves). Contact Catherine DESSEIN - directrice : 02 99 58 85 42.

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE 63 élèves : Stéphanie PAZOS, maternelles TPS/PS/MS et Emmanuelle BUSTO (ASEM) (20 élèves) ; Harmonie JOSSELINE, maternelles MS/GS/CP et Emmanuelle BONNIN (ASEM) (21 élèves) ; Anne-Sophie CORBY JULES CE/CM (22 élèves). Contact Mme GIORGETTI - directrice : 02 99 58 81 27.

VACANCES SCOLAIRES DE 2020 - 2021 :

Toussaint 2020 : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020.
Noël 2020 : du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021.
Hiver 2021 : du samedi 20 février au lundi 8 mars 2021.
Printemps 2021 (Pâques) : du samedi 24 avril au lundi 10 mai 2021.
Été 2021 : fin des cours mardi 6 juillet 2021.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

INSCRIPTION VIVEMENT CONSEILLÉE ! Dans le cadre de la Covid-19 et pour respecter l'ensemble des mesures sanitaires, la **garderie ferme ses portes à 18h30**. Rappel des horaires d'accueil : le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 18h30. Pour préserver l'organisation du service, nous vous prions de bien vouloir inscrire vos enfants dans les meilleurs délais, soit à l'entrée des écoles, sur le document mis à votre disposition à cet effet ; soit par courriel : affaires.scolaires@ville-saint-pere.fr ; ou encore par téléphone au 02 99 58 81 17 ou 06 58 22 80 63. Contact : Valérie Festocq, référente du service.

RECENSEMENT 16 ANS



RECENSEMENT OBLIGATOIRE. Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, filles et garçons doivent se faire recenser sur le site «service-public.fr» ou à la mairie. Ils recevront ensuite une attestation de recensement et leur dossier sera transmis en vue de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité et livret de famille des parents.

L'attestation de recensement permet, aux moins de 18 ans, leur inscription aux examens et concours (BAC, CAP, BEP...) ; pour les plus de 18 ans, c'est le certificat de participation à la JDC qui sera exigé, de même à partir de 17 ans pour l'inscription au permis de conduire.

LES RDV DE LA RETRAITE

6^E ÉDITION. Le chômage partiel impacte-t-il la retraite ? Faut-il prolonger son activité pour pouvoir profiter d'une retraite majorée ? Les questions sont nombreuses et propres à chaque situation personnelle. Les «Rendez-vous de la retraite» sont organisés par l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite du **lundi 12 au vendredi 16 octobre de 8h30 à 19h et le samedi 17 octobre de 9h à 18h**. Profitez d'un entretien téléphonique ou d'une rencontre dans un des «points d'informations retraite», ou des séances de questions-réponses depuis le site internet, ou encore des 3 chats, les mardi, mercredi et jeudi, de 11h30 à 12h30. Toute l'information sur le site www.rdv-retraite.fr

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



CENTRE DE LOISIRS : accueil des enfants tous les mercredis, inscriptions par téléphone ou courriel le mardi avant 12h.

ÉCOLE MULTI-SPORTS : il reste quelques places pour les enfants de CE1 - CE2 - CM1 et CM2. L'école multi-sports propose des cycles de sports différents en fonction de l'âge des enfants (collectifs, orientation, précision, vélo...).

Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

RÉSEAU CYCLABLE



BIENTÔT QUATRE DESTINATIONS PAR VOIES CYCLABLES VERS LE CENTRE BOURG. Le vélo, connaît une croissance et un engouement rarement atteint depuis ces 50 dernières années, il nous faut adapter notre environnement routier et surtout le sécuriser pour les cyclistes. La municipalité va expérimenter des nouvelles voies cyclables. Il s'agit de voies partagées signalées par un marquage au sol (lignes continues ou discontinues, pictogrammes de vélo et limitation de vitesse à 30 km/h). **Les travaux de marquages auront lieu courant octobre/novembre.**

Quatre destinations vers le centre bourg : les Chênes, les Gastines, Saint-Georges et La Croix Margaro. L'objectif est de redonner confiance à ceux qui ont des craintes quant à la circulation à bicyclette et d'inciter, petits et grands, à la pratique du vélo. Un vrai bénéfice pour la santé.

NOUVEAU À SAINT-PÈRE

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES.

Maître Kathlyn Migault, avocate au barreau de Saint-Malo - Dinan, propose aux Péréens, des consultations juridiques individuelles et gratuites. Ces rendez-vous ont pour but de vous informer, vous conseiller et vous orienter dans vos démarches juridiques. D'une durée de 20 minutes environ, elles auront lieu à la Mairie, le deuxième mardi de chaque mois, de 8h30 à 11h.

Les rendez-vous devront être pris au préalable, auprès des services d'accueil de la mairie au 02 99 58 81 06.

MAISON DE SANTÉ



PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHÉRAPEUTE. Contre l'anxiété, la dépression, le burn-out, la maladie, la séparation, l'addiction... chez les enfants, adolescents et adultes, Julie Nicolle, diplômée d'état, vous reçoit sur rendez-vous au cabinet paramédical 1 rue Lucien Mazan à Saint-Père. Contact 07 66 14 80 16 - courriel psy@jnicolle-psy.fr. Prise de rendez-vous directement sur Doctolib.

SUIVEZ L'INFORMATION...

SUIVEZ NOS PUBLICATIONS SUR FACEBOOK. Vous n'êtes pas abonné à la page Facebook de la commune ? N'attendez plus et suivez l'actualité, les sorties, les spectacles, et les nombreuses animations sur Saint-Père-Marc-en-Poulet et alentours. Recevez également les alertes (coupures d'eau, d'électricité, avis de la préfecture, de Saint-Malo Agglomération et du réseau MAT...).

 @saintperemarcenpoulet

BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS Tél. : 02 99 58 26 76.

La bibliothèque / ludothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Venez rencontrer les bénévoles et découvrir toutes les nouveautés. Vous pouvez également suivre l'information sur le site de la bibliothèque et découvrir le large choix de livres pour tous et pour tous les goûts ainsi que «la sélection de la librairie». Profitez-en pour vous abonner à la Newsletter.

Facebook [bibliothequesaintpere](#) et blog <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>. Liste des jeux et notices sur le blog : myludo.fr.



ARCHITECTE-CONSEIL

Pauline Saglio, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous : Mairie de Saint-Jouan-des-Guéréts (02 99 19 19 00) - Mairie de Cancale (02 99 89 60 15) - Mairie de Dinard (02 99 88 32 34) - Mairie de Saint-Briac-sur-Mer (02 99 16 00 00). Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact CAU35 : cau35@ille-et-vilaine.fr



ET MOI DANS TOUT ÇA

Un problème d'alcool dans ta famille ? N'hésite pas, viens en parler ! Groupe de paroles confidentiels et gratuits pour les jeunes de 10 à 18 ans : le mardi 13 octobre 2020 de 17h45 à 19h - immeuble le Concorde à Saint-Malo (3e étage). Contact : 02 99 40 68 20 Courriel : etmoidanstoutcasaint-malo@ille-et-vilaine.fr.



CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

CAFÉ DES AIDANTS : temps d'échange de 15h30 à 17h à La Boulangerie des Ondes - 38 rue d'Émeraude à Saint-Méloir des Ondes. **Mardi 20 octobre** - thème d'échange : «La fin de vie : en parler ? Comment ? Avec qui ?» (Directives anticipées, personne de confiance). Contact : 02 99 16 88 76.

NOUS RENCONTRER au sujet de personnes âgées, personnes en situation de handicap et leur entourage. **Entretiens sur rendez-vous** : À La Gouesnière le mardi matin (salle des associations). À Châteauneuf d'I.&V, le 1er et 3e jeudi matin de chaque mois (à la mairie). Contact : 02 99 16 88 76 - accueil@clic-cote-emeraude.fr - www.clic-cote-emeraude.fr



DÉCHETS

BACS JAUNES : vendredis 9 et 23 octobre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements auprès de SMA au 0 800 801 061 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h). Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.



CÉLÉBRATIONS

MESSES LES SAMEDIS À 18H : 10 octobre à Lillemer ; 17 octobre à Saint-Suliac ; 24 octobre au Tronchet ; 31 octobre à Saint-Père-Marc-en-Poulet (Messe de la Toussaint).

MESSES LES DIMANCHES À 10H30 : 11 octobre à Châteauneuf d'I.&V. ; 18 octobre à Plerguer ; 25 octobre à Châteauneuf d'I.&V. ; 1er novembre à Miniac-Morvan (Messe de la Toussaint)

Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : ytk3@wanadoo.fr.
Facebook «Paroisse Châteauneuf / Miniac», lien : <http://bit.ly/2mrT1oK>



MOT DU JARDINIER

«Quand octobre prend sa fin, dans la cuve est le raisin».



MALO AGGLO PETITE ENFANCE



SERVICE «MAPE». Ce service proposé par Saint-Malo Agglomération et cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine est dédié aux parents et professionnels de la petite enfance. Les parents ou futurs parents peuvent y trouver de l'aide pour la recherche d'un mode d'accueil et des informations sur les démarches liées au rôle d'employeur (établissement de contrat de travail, aides financières...). Les professionnels de la petite enfance sont, quant à eux, informés sur les droits et obligations de leur profession, leur statut de salarié. Ils reçoivent également écoute et soutien. Contact et prise de rendez-vous au 02 99 89 15 20 ou par courriel : mape@stmalo-agglomeration.fr.

ATELIERS - LES «MATINÉES D'ÉVEIL». Ils permettent de rencontrer d'autres adultes et enfants et de faire des expériences nouvelles à travers des activités ludiques et variées. À Saint-Père-Marc-en-Poulet ils ont lieu les jeudis de 9h30 à 11h à la salle polyvalente (salle 1). Inscription aux ateliers au 02 99 89 15 20.

MISSION LOCALE



VOTRE PROJET @ DE L'AVENIR. La Mission Locale du Pays de Saint-Malo accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, quel que soit le niveau scolaire, diplômés ou non. L'offre de services concerne l'avenir professionnel, la formation, l'emploi, l'apprentissage, mais également la vie quotidienne comme le permis de conduire, le logement, les soins... ou encore, le financement et les aides pour des projets. Informations et rendez-vous au 02 99 82 86 00 ou accueil@mlstmalo.bzh ; site www.mlstmalo.bzh.

DISTRIBUTION



AMÉLIORONS LA DIFFUSION DES DOCUMENTS ÉDITÉS PAR LA MUNICIPALITÉ. Recevez-vous régulièrement le flash info mensuel ou le bulletin semestriel de la commune ? Connaissez-vous des personnes qui ne les reçoivent pas ? Vous pouvez nous aider à améliorer la distribution de nos documents de communication, en adressant un courriel à christele.herve@ville-saint-pere.fr ou en appelant la mairie 02 99 58 81 06. Merci d'indiquer le nom et l'adresse postale de la personne concernée et préciser le défaut de distribution rencontré (irrégularité, absence...).

NOUVEAUX HORAIRES



MAIRIE : nouveaux horaires d'accueil, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30. Tél. 02 99 58 81 06. Courriel : contact@ville-saint-pere.fr

CENTRE TECHNIQUE : pour toutes vos questions concernant l'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme...) et les travaux (voirie, signalisation routière, réseaux, éclairage...), merci de vous adresser au Centre Technique 16 rue Vauban, le lundi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Tél. 02 99 80 10 51. Courriel : jerome.cario@ville-saint-pere.fr



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1er adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Elisabeth LE PAPE - 2e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Viderment - Thierry Nuss.